



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 8 septembre 2021 à 19 h,
à la salle Félix-Leclerc, au 600, 7^e Rue*

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative aux communications et secrétaire d'assemblée
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

Absents :

M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
M. Raymond Germain, conseiller de quartier

Assistance : 10 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 03. La rencontre débute avec la présentation de M. Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air pour offrir un complément d'information concernant le futur parc des Pionniers.

Comme le quorum n'est pas atteint, la rencontre en sera une d'information seulement.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est modifié et les points 6 et 7 sont retirés.

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la rencontre du 1^{er} juin 2021. Elle offre les suivis suivants :

- *Terrain du CISSSAT* : Les travaux de construction sont en cours et le tout se déroule dans l'ordre;
- *Rue Perras* : Les travaux sont maintenant complétés, malgré des délais dans la réception des matériaux;
- *Jeu libre dans ma rue* : Une demande est déposée pour la rue Paradis. Mme Marie-Pier Dupuis et un autre résident s'occuperont de remplir la demande de façon conforme;
- *Feux d'artifice et vols dans les voitures* : Les policiers ont effectués, dans les dernières semaines, plusieurs vérifications dans certains parcs et des interventions ont été faites. De plus, le policier parrain du quartier rappelle aux citoyens de bien verrouiller les portières des voitures, car plusieurs vols ont été rapportés;

4- Planification des travaux pour le nouveau parc des Pionniers

M. Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air est présent pour donner une mise à jour sur la construction du futur parc des Pionniers, qui débutera dès le printemps 2022. Il débute la présentation avec un bref retour sur l'historique du projet, rappelons-le, idée apportée en février 1992. Depuis, des sondages et des rencontres avec les citoyens avoisinants ont eu lieu.

Comme les années ont avancées, le projet a été actualisé selon les nouvelles demandes et le changement du terrain qui est plus petit qu'à l'origine, car 40 % du terrain a été vendu dans la dernière année pour la construction d'un immeuble à logements.

Dans l'actualisation du projet, voici ce que le parc comportera : un circuit de 9 modules d'entraînement, un sentier asphalté, un aménagement de jeux pour les enfants, des allées de pétanques avec une ombrière, un abri rigide avec des tables de pique-nique et des tables d'échiquiers. Trois entrées seront aménagées et de l'éclairage sera installé. De plus, un emplacement pour un jardin communautaire ainsi qu'un bloc sanitaire sont réservés. Enfin, une clôture naturelle de végétation sera faite du côté du futur immeuble, pour créer une intimité. Ajoutons que le parc sera accessible facilement pour les personnes à mobilité réduite.

Le terrain sera préparé très prochainement. Ce qui sera fait est la préparation du sentier ainsi que l'installation des services d'aqueduc, d'éclairage et électrique. De plus, les documents d'appel d'offres pour le mobilier urbain et les modules de jeux sortiront cet automne pour permettre la réception et l'installation de ceux-ci au courant de l'été 2022. Notons que l'investissement total montera à près de 1 millions de dollars lorsque les travaux seront terminés.

La présidente ajoute qu'avec l'entente de développement culturel, un montant sera octroyé pour l'installation d'une œuvre dans le parc, qui rendra hommage aux bâtisseurs de Val-d'Or. De plus, il est prévu d'ajouter un piano public sous l'abri principal.

Plusieurs questions sont soulevées par les gens présents :

- Stationnement : Il n'y a pas d'endroit réservé pour ceci, considérant que la majorité des utilisateurs du parc seront des citoyens du secteur et que les espaces de stationnement dans la rue seront en nombre suffisant pour les autres utilisateurs;
- Trottoirs : La présidente fera des vérifications à savoir si des trottoirs seront ajoutés sur les rues bordants le parc qui n'en possèdent pas;
- Entretien du sentier pour l'hiver : Le déneigement du sentier sera à évaluer selon l'achalandage de celui-ci;
- Surveillance et entretien : Il y a une possibilité d'un partenariat avec l'Office municipal d'habitation pour assurer une surveillance ponctuelle ou au besoin;
- Abreuvoir avec espace pour les bouteilles : La demande sera transmis à qui de droit.

Le plan est en annexe à ce procès-verbal.

a. Aménagement de l'aire de jeu

En rapport à l'emplacement prévu pour l'aire de jeu pour enfants, la présidente aimerait recueillir les demandes des citoyens pour savoir comment aménager cet espace. Notons que celui-ci demeurera sobre et contiendra peu de modules de jeu. Un citoyen souligne la possibilité d'installer des modules qui permettront aux enfants de jouer de façon spontanée. De plus, ils souhaitent que des modèles en bois ou plus naturel soient considérés.

5- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Déneigement, rue de l'Esplanade:* Des citoyens se questionnent à savoir comment le déneigement sera effectué avec la construction du futur immeuble à logements. Initialement la neige est envoyée du côté où il sera construit. Ils se questionnent à savoir s'il s'agira d'un déneigement résidentiel ou commercial (neige au centre). La présidente fera des vérifications à ce sujet et ajoute que le déneigement commercial est évidemment plus coûteux. La demande peut également être faite si une majorité de résidents acceptent. Un autre citoyen se questionne également à savoir pourquoi cette rue est presque toujours déneigée parfois un à deux jours après les rues avoisinantes. La présidente fera aussi des vérifications à ce sujet;
- *Feux de signalisation, boulevard des Pins et 7^e Rue :* Des retards dans la livraison des composantes reportent leur installation. La même problématique est présente pour les feux de circulation prévue à l'intersection de la 6^e Rue et boulevard Forest.

6- Date et heure de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu à l'hiver 2022. Surveillez la page Facebook ou le site Web de la Ville où la date y sera diffusée bientôt.

7- Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 20 h 26.

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée